

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 51 (1971)
Heft: 2: La formation permanente

Artikel: Incidences de la formation permanente sur le système scolaire et universitaire
Autor: Guillebeau, Charles-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INCIDENCES DE LA FORMATION PERMANENTE SUR LE SYSTÈME SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Charles-Pierre GUILLEBEAU

“ Autrefois vivait un diplodocus... il est mort... faute de formation permanente.”

Cette phrase, accompagnée d'un dessin de l'illustre animal préhistorique, figurait sur une affiche qui invitait les parisiens à se rendre à la Foire de Paris. Elle exprime de façon parfaite le problème central de l'éducation, qui est celui de l'adaptation au milieu. Or, la difficulté s'accroît encore dans une société qui elle-même apparaît atteinte sans doute d'une crise, en tout cas d'une mobilité croissante, rendant ainsi improbable une naturelle intégration par un système éducatif traditionnel. Il n'est que de citer la phrase de H. G. WELLS : « L'humanité est engagée dans une course dramatique entre l'éducation et la catastrophe ».

D'autre part, un décalage s'affirme entre la culture à caractère aristocratique, reposant sur un modèle fixe, structuré, et une nouvelle forme de culture, dite de masse, qui tend à submerger toutes les couches de la société contemporaine d'un flux perpétuellement renouvelé d'informations, de spectacles, de mythes, de personnages et de héros, de messages fragmentaires et parfois contradictoires.

Désormais, il semble bien qu'il ne faille plus considérer le changement comme un accident et la fixité comme une norme ; le terme de référence est toujours à venir. Bref, aucune connaissance ne saurait être acquise définitivement, aucune certitude admise, aucune situation irréversible. Tout peut être remis en cause, et l'enseignement en premier lieu qui doit n'être plus réservé aux enfants et aux adolescents, mais ouvert aux adultes, détruisant ainsi la frontière entre deux périodes de la vie : celle où l'on apprend et celle où l'on agit.

Déjà ce qu'on appelle formation des adultes, éducation permanente, recyclage, perfectionnement, se développe dans les faits et dans les institutions. Les accords signés entre le CNPF et les organisations syndicales le 9 juillet 1970 sur la formation et le perfectionnement professionnels ont établi un certain nombre de principes et de modalités d'application. Plus récemment encore, le 26 avril 1971, a été mis au point un projet d'avenant sur la formation des

cadres qui doit compléter le texte précédent. Dès à présent, le nombre des stagiaires de formation permanente a atteint 320 000, soit cinq fois plus que deux ans auparavant. Le régime de rémunération a été perfectionné et élargi, les instruments d'intervention de l'Etat rendus plus efficaces, les procédures assouplies, la concertation entre partenaires sociaux s'est développée.

Pourtant cette progression n'est pas pleinement satisfaisante : il est nécessaire de bouleverser totalement les données, de ne plus considérer l'éducation permanente comme un nécessaire remède aux carences de l'enseignement scolaire et universitaire, propre à satisfaire au fil des circonstances les besoins précis et mobiles des employeurs : formation des enfants, des adolescents et formation des adultes ne doivent pas être tenues pour deux systèmes complémentaires, mais s'affirmer comme un système unique d'éducation permanente.

Paradoxalement, il est apparu (*) que les formations à caractère professionnel (type CAP, diplôme du technique long, diplôme de technicien supérieur) représentaient parfois un handicap à l'ascension sociale ; en revanche, les détenteurs d'un diplôme de formation générale (certificat, brevet, baccalauréat, licence...) paraissent disposer, à situation professionnelle équivalente, d'un avantage certain pour leur promotion. Il existe donc bien un type d'enseignement susceptible de faciliter une intégration professionnelle immédiate, et un autre capable d'aider au développement d'une carrière. Là ne réside pas la seule difficulté. L'accélération de l'histoire rend plus âpre le combat entre l'innovation, l'expérience et la tradition, en même temps que toute connaissance est vouée à une mort prochaine. C'est pourquoi, comparée à la formation scolaire, la formation permanente a un rendement plus directement perceptible. Pourtant, il importe peu de savoir si une formation sco-

(*) N° 21 revue INSEE : l'importance des diplômes pour la promotion.

laire et universitaire courte, complétée par un recyclage, vaut mieux qu'une filière éducative classique : ce qui doit être établi, et reste à découvrir, est un système global d'éducation permanente.

Ce système, conçu comme un principe organisateur de toute action de formation, doit permettre de répondre aux aspirations d'ordre éducatif et culturel de chaque individu. Il est déterminé par les responsabilités qui lient chaque homme à la société ; son application exige une mobilisation de tous les instants et de tous les âges de la vie des hommes, face aux problèmes d'acquisition et de renouvellement des connaissances, des possibilités permanentes de recyclage professionnel et de réorientation, le développement des chances de promotion sociale pour tous. Bien entendu, aucun schéma ne saurait être proposé qui ne soit inclus dans un projet de développement culturel de la société. Très probablement, les conditions sont telles que la notion d'apprentissage systématique a des chances de dominer toutes les autres formes de développement culturel.

Partant ainsi d'un projet — plus que d'une réalité — d'éducation permanente, tout un aspect du système scolaire et universitaire est remis en cause.

Déjà en 1947, la Commission LANGEVIN-WALLON pouvait conclure : « L'école semble un milieu clos, imperméable aux expériences du monde ; le divorce entre l'enseignement scolaire et la vie s'accentue par la permanence de nos institutions scolaires au sein d'une société en voie d'évolution accélérée. Ce divorce dépouille l'enseignement de son caractère éducatif ». L'école représente bien davantage une évasion dans un monde plus ou moins mythique ou déformé qu'une possibilité d'adaptation intelligente à la vie ; un carcan à caractère répressif qu'une incitation à l'épanouissement. L'organisation même en est trop centralisée pour un effectif de dix millions d'élèves. Tout l'édifice repose sur « l'idée implicite qu'instruire consiste à transmettre à chaque individu le maximum de connaissances dans toutes les disciplines, ces connaissances étant dans chaque discipline répertoriées, cataloguées, déterminées une fois pour toutes et le plus exhaustivement possible par les programmes d'enseignement » (*). Ainsi les enfants sont-ils incités à raisonner en fonction de disciplines préétablies plutôt qu'en tenant compte de phénomènes et d'événements rapportés à la vie.

Or, dans une perspective d'Education Permanente, ce qui importe le moins est justement l'accumulation des connaissances : apparaissent au contraire comme primordiaux l'apprentissage de mécanismes fondamentaux de l'intelligence, le développement de la sensibilité et de l'imagination, en contact étroit avec la réalité concrète. D'autre part, la compréhension du monde implique un certain niveau de culture générale pour tous, incluant les réalités économiques et le développement technique. Il est donc nécessaire de distinguer le temps de l'acquisition des connaissances et du développement des aptitudes fondamentales de celui qui devra être ultérieurement consacré à l'enseignement de techniques éventuellement menacées d'obsolescence. La base de toute formation scolaire sera alors constituée par l'apprentissage du raisonnement et

de la communication (mathématiques de base) — moyens d'expression — par l'acquisition de méthodes de travail, méthodes d'information et de documentation, organisation du travail personnel, techniques de mémorisation..., par le développement de l'imagination et de la création individuelle : initiation aux différentes formes d'art, formation à un art particulier. Ainsi la formation de base permettrait-elle aux jeunes d'accéder à la maîtrise de leur langue maternelle, à la connaissance d'une langue étrangère, à la familiarité des raisonnements mathématiques, à l'apprentissage d'un sport, à une initiation esthétique.

Il s'agit donc d'un choix délibéré de *despecialisation* : la formation à caractère strictement technique et professionnel doit venir ultérieurement : les enseignements de méthode l'emportent sur les enseignements de connaissance. Dans cette perspective, on peut ajouter que l'apprentissage du latin détient une valeur toute proche de celle des mathématiques et il ne saurait être question de rejeter à priori l'une ou l'autre matière, taxée d'inutilité. Enfin, au niveau de la pédagogie proprement dite, il importe de souligner une fois encore l'importance du contact direct avec le concret et celle du travail en commun.

Bien entendu, pour ceux qui devront interrompre, momentanément, puisque nous nous situons dans une perspective d'Education Permanente, leurs études, cette formation de base devra être complétée par l'apprentissage d'un métier, qui sera pris en charge en partie par les entreprises. Ce sera là le début d'une carrière qui se développera en même temps que ces jeunes travailleurs se perfectionneront. Ils en auront la possibilité matérielle parce que, ce droit étant reconnu pour tous, le temps et l'argent leur manqueront de moins en moins pour le faire. Il en auront la possibilité « intellectuelle » parce qu'ils détiendront déjà les fondements méthodologiques et les structures de raisonnement susceptibles de permettre ce travail et de leur faire éprouver un goût et une curiosité spontanés pour « les choses de l'esprit ».

Ce rôle d'intégration sociale de l'éducation sera pleinement tenu dans cette première phase dans la mesure où tous possèderont en commun ces langages : celui du français parlé et écrit, celui des mathématiques, éventuellement le langage de la musique ou des couleurs. Ils pourront ainsi communiquer entre eux sur un mode qu'ils choisiront selon leur personnalité et leurs besoins et qui sera celui des mots, des chiffres, des sons ou des couleurs.

La mise en œuvre d'une véritable politique d'Education Permanente entraînerait donc logiquement le renversement total d'actions qui tendent actuellement à multiplier les formations spécialisées en vue d'un objectif étroit et précis. Ce choix, qui facilite une intégration professionnelle immédiate, est dangereux à plus long terme dans la perspective de mobilité et de nécessaire adaptation que nous avons définie. De même, il ne saurait exister de trop grandes différences entre les sections classiques et modernes et les sections techniques en ce qui concerne les enseignements fondamentaux et l'équilibre des programmes. C'est d'ailleurs par ce moyen que ces dernières sections pourront le

(*) Suzanne CITRON : l'école bloquée, Bordas.

mieux bénéficier d'un niveau et d'un recrutement équivalents à ceux des deux précédentes.

Ce système impliquerait également une nouvelle définition du rôle des enseignants : ceux-ci n'auront plus seulement des heures à assurer, mais ils devront en outre prendre en charge des réunions de travail, des séances d'animation qui ne relèveront plus de la bonne volonté de quelques-uns, mais entreront dans le temps de travail.

Enfin, il paraît essentiel d'établir les plus larges possibilités de changements de sections et de réorientation. Bien entendu les renseignements de base donnés à tous rendront plus faciles ces modifications en cours de scolarité.

Ces options sont sans doute plus difficiles à réaliser que leur apparente simplicité ne le laisse supposer. En effet, aucune tâche pédagogique n'est plus ardue qu'un réel apprentissage des différents « langages » que nous avons définis, qu'une incitation à développer l'imagination ou la création individuelle. C'est donc la voie étroite d'un véritable fondement éducatif qui est ici choisie. Elle doit être poursuivie pour ce qui concerne l'enseignement supérieur.

Plus encore que pour la formation scolaire, les conditions actuelles de la société globale sont un perpétuel défi à l'Université : l'incroyable développement des connaissances scientifiques, la dissociation du savoir, la spécialisation des techniques ont sans cesse accru les divergences entre les formes traditionnelles du travail universitaire et celles qui sont devenues habituelles en dehors de l'Université. En outre l'accès à l'enseignement supérieur d'étudiants de plus en plus nombreux, appartenant à des âges et à des catégories sociales de plus en plus diversifiées, ont augmenté le déséquilibre entre les méthodes d'encadrement à promouvoir et les possibilités d'accueil. Enfin, l'obsolescence rapide du savoir diminue la valeur des diplômes et supprime la relative garantie que pouvaient représenter autrefois quelques années d'études en faculté. Ajoutés les uns aux autres tous ces facteurs se rejoignent dans l'obsession du débouché, et engendrent la peur de l'échec, le refus de la sélection, une atmosphère de perpétuel conflit qui ont fait des universités le lieu par excellence de la revendication et de la lutte ouverte contre la société.

La substitution d'un enseignement de nombre à celui d'une minorité a joué le rôle de révélateur brutal de ce phénomène, dans la mesure où les modifications structurales nécessaires n'ont pas été faites au moment opportun et où elles n'ont pas été accompagnées des aménagements pédagogiques — de programme et de méthodes — et d'une nouvelle définition des finalités de l'enseignement supérieur.

Dans une perspective d'éducation permanente, le premier but à atteindre est celui d'un apprentissage à l'autoformation, portant sur des méthodes plus que sur des connaissances. D'autre part, les universités devront elles-mêmes être partie prenante en matière de perfectionnement des adultes, et par conséquent l'ensemble de leurs programmes et de leurs méthodes sera remis en cause par cette responsabilité nouvelle : un médecin, un avocat, un ingénieur, comme un professeur, doivent devenir non plus des notables mais des « agents de développement ». « L'autoformation »

et l'aptitude à transmettre savoir et expérience doivent par conséquent représenter deux objectifs primordiaux du système universitaire. La formation strictement professionnelle ne vient qu'en troisième lieu. Elle peut être donnée au cours de stages pris en charge par les entreprises et sera complétée au moment de l'intégration dans le monde du travail pour laquelle une période d'adaptation est de toute façon nécessaire. Dans cette perspective, il apparaît que le choix de pluridisciplinarité affirmé dans la loi d'orientation répond bien aux nécessités de l'avenir qui sont essentiellement fondées sur l'adaptabilité.

L'adoption du principe d'Education Permanente implique également des possibilités d'études plus brèves. La solution la plus fructueuse serait sans doute une période d'études supérieures de deux à trois ans, complétée par des stages, puis un passage dans l'entreprise de trois à cinq ans, à l'issue duquel la formation en tant que telle serait achevée par un enseignement de type « business school » pour lequel les références aux cas réels et à l'expérience pourraient être largement utilisées. L'essentiel de la formation ultérieure serait composée de périodes de recyclage et de perfectionnement. De ce point de vue, les IUT représentent une expérience qui s'apparente assez à ce que peut être la première phase de la formation en deux ans. Leur caractéristique propre, qui ne saurait en aucun cas être étendue aux autres types d'enseignement, est la perspective strictement professionnelle qui préside aux choix des méthodes et enseignements dispensés. En revanche, un aspect particulièrement positif et qui serait élargi avec profit, est la contribution à ces enseignements de professionnels compétents.

La loi d'orientation ayant établi le principe d'autonomie des universités, il serait également intéressant que chacune d'elles acquière une « personnalité » fortement marquée, respectant ainsi le besoin de diversité souhaitable des formations correspondant aux différentes figures des étudiants, du monde professionnel, et des régions.

En ce qui concerne les diplômes, leur valeur ne saurait être admise une fois pour toutes : ils devraient être périodiquement « revalidés », à l'issue de stages de recyclage et de perfectionnement. Dans l'idéal, le principe de contrôle continu des connaissances, actuellement appliqué dans la plupart des UER, devrait trouver un prolongement dans toute la durée de vie professionnelle.

Enfin, deux tâches essentielles incombent à l'Université et intéressent directement notre sujet : ce sont la formation des formateurs d'une part et la mission d'Education Permanente de l'Université en second lieu.

En dehors des connaissances nécessaires à l'enseignement de leur matière même, la formation des maîtres doit être envisagée dans le sens d'une initiation psychopédagogique bien entendu, mais également socio-économique. Il serait souhaitable en particulier que les futurs professeurs effectuent des stages dans les entreprises, le cas échéant avec l'occupation d'un véritable poste de travail. Pour la formation des cadres de l'éducation permanente, une recherche de méthodes d'animation adaptée aux différents milieux sociaux est nécessaire, ainsi que des techniques de transmission des connaissances appliquées aux adultes, et

qu'un renouvellement des procédures de communication dans leur ensemble. Ceci implique par conséquent des responsabilités d'enseignement proprement dit, mais en outre des laboratoires d'expérimentation « pédagogique ».

L'Université doit être un des centres principaux d'Education Permanente pour les anciens étudiants d'une part, pour les adultes qui en ressentent le désir d'autre part. Les résultats des recherches menées à l'Université doivent pouvoir permettre de fournir les méthodes susceptibles d'une meilleure analyse des besoins en formation, de prendre en charge une partie des actions éducatives, d'évaluer la pratique formatrice, d'en comprendre la signification et les limites.

De même qu'il existe au Ministère de l'Education Nationale une Direction chargée de la Formation continue, il serait nécessaire que soit instituée une Commission à l'intérieur de l'Université pour sensibiliser les universitaires à ce nouveau champ d'intervention, pour faire l'inventaire des ressources propres à l'Université et évaluer les possibilités d'appel à des experts extérieurs à l'Université afin de rassembler le maximum de moyens et de donner des réponses neuves à tous les problèmes d'Education Permanente. La liaison entre toutes les actions de formation des universités relèverait bien entendu de la Direction chargée de la Formation continue au Ministère de l'Education Nationale.

Dès la fin du mois de décembre 1970, les universités nouvelles créées par la loi d'orientation reconnaissaient leur mission d'Education Permanente, et l'on attend très prochainement la parution d'un inventaire des établissements universitaires, de même que des IUT, lycées techniques et CET, qui assureront des activités de formation continue. Ne craignons pas de répéter cependant que les actions actuellement menées sont riches et fructueuses, mais qu'elles ne sont qu'un pointillé indiquant une direction à suivre : celle d'un renversement des perspectives faisant des systèmes scolaire et universitaire les premières étapes — fondamentales — vers une perpétuelle recherche de renouvellement et d'accroissement des connaissances.

C'est dans cet esprit que l'ONISEP, par exemple, est chargé de l'information non seulement sur les enseignements et leurs débouchés, les professions, mais également sur toutes les actions de formation continue susceptibles d'intéresser les adultes. Ainsi, peu à peu, s'oriente-t-on vers une sorte de « Ministère de l'Éducation Permanente ». Ce dernier ne saurait avoir d'autres fondements pour sa politique qu'une définition contemporaine de la culture d'une part et le postulat de ce que devrait être l'homme responsable de demain d'autre part. Il ne nous appartient pas de répondre au premier de ces deux problèmes, quant au second, tout laisse supposer que cet « homme à former » devra être un généraliste plus qu'un spécialiste, un homme de culture « pluridisciplinaire ». L'aptitude fondamentale non seulement pour l'exercice d'une profession, mais aussi pour la vie en société et la recherche du bonheur individuel, est le sens des relations humaines. Or, rien ne semble plus essentiel à l'exercice de la communication que le respect de l'opinion d'autrui, la curiosité envers les idées nouvelles, la souplesse d'esprit, la capacité de changer d'opinion quand les faits eux-mêmes le rendent nécessaire, toutes qualités précédemment développées par l'Education Permanente.

C'est pourquoi la mise en œuvre d'une politique globale d'Education Permanente aurait les implications que nous avons tenté d'expliquer sur le système scolaire et universitaire — despécialisation, développement d'aptitudes fondamentales plus qu'apprentissage de connaissances, importance des méthodes, contact avec le monde réel, tendance à la diminution des années d'études, pluridisciplinarité, remise en cause des diplômes, rapprochement entre l'Université et l'Industrie — mais également des conséquences sur le fonctionnement social dans son ensemble. Elle aurait pour résultat essentiel d'atténuer les différences traditionnellement imputables à l'hétérogénéité des classes sociales et des classes d'âges et de promouvoir l'idée d'une personnalité en perpétuel devenir, sans cesse remise en cause et améliorée, permettant une compréhension toujours meilleure des phénomènes et un jugement toujours plus net de soi-même et d'autrui.

ÉTUDE PROSPECTIVE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

dans l'environnement européen et le contexte mondial (avec le « cas Suisse »).

PROSPECTIVE 1990 — PROJECTIVE 1975 — OBJECTIVE 1968/70 — 2^e édition — Synthèse des problèmes essentiels de l'Entreprise — Tenue à jour périodique — 3 vol. 600 p. — 150 tableaux et projections — 12000 données chiffrées — Utilisateurs : 160 Entreprises dans 15 pays.

Documentation sur demande :

I.A.M. — INSTITUTE FOR ADVANCED MANAGEMENT
Humboldtstrasse 13, CH-3013 BERNE — Tél. 031-424132